

**Identification de l'entreprise**

Nom de l'entreprise / Raison sociale :Code en douane :Matricule fiscal :

Siège social :

Téléphone : Télécopie : Site Web :

Nom et prénom du responsable du dossier Foprodex à contacter :

Fonction : GSM : Email :

Numéro RIB : Numéro Décision :

Pièces justificatives exigées

- 1- Copie de la décision
- 2- Formulaire « **Demande de déblocage FOPRODEX : Réalisation de supports promotionnels (papiers)** ».
- 3- Bon de livraison (originale ou copie conforme).
- 4- Facture du fournisseur (originale ou copie conforme) accompagnée des justificatifs de paiement.
- 5- (10) exemplaires du support réalisé conformes au cahier des charges.

NB : Tout paiement doit être justifié par la présentation d'une facture (originale ou copie conforme) accompagnée des pièces ci-après :

- *Pour les paiements par carte de crédit : extrait de compte au nom de la société portant le cachet humide de la banque.*
- *Pour les paiements par chèque : copie du chèque avec un extrait de compte au nom de la société portant le cachet humide de la banque.*
- *Pour les paiements par virement bancaire : avis de débit bancaire / swift avec un extrait de compte au nom de la société portant le cachet humide de la banque.*

NB : les paiements en espèces (cash) ne sont pas remboursables.

NB : Les formulaires indiqués en gras sont téléchargeables du site web du CEPEX : suivre le chemin ci-après : www.tunisiaexport.tn – Appui à l'export – Foprodex – Procédures à suivre.

NB : Les formulaires remplis à la main et ne comportant pas les données demandées ne seront pas acceptés.

L'entreprise veut obtenir : la subvention **uniquement** la subvention **et** le prêt

- En cas de renonciation au prêt, un bonus de 5 points est accordé au taux de la subvention.

Très important:

- *Il est obligatoire de déposer le dossier du déblocage de la subvention avant le délai mentionné dans la décision, aux services du FOPRODEX. ☎71.234.200 poste 1417 ou 1436*
- *Le centre de Promotion des Exportations se réserve le droit d'exiger tout autre document jugé utile pour le déblocage de la subvention.*
- *En cas de dépôt de dossiers incomplets, si le complément demandé n'est pas fourni dans les délais indiqués dans la notification transmise à votre société, le calcul de la subvention sera fait sur la base des pièces validées existantes uniquement ; le cas échéant, la demande sera considérée non conforme et classée.*

Réservé à l'entreprise

Fait le :

Cachet et signature: